

MOTION

Pour une meilleure rentabilité de la Maison Pulliérane

En page 80 du « Budget 2012 », il est prévu pour la Maison Pulliérane un total des charges de CHF 214'000.- et des revenus à hauteur de CHF 21'000.-.

Un certain nombre de manifestations organisées par des ayant-droit, tels que les sociétés locales et les instances communales ne sont pas rémunérées et cela se justifie dès lors qu'il s'agit d'activités liées à la vie de la collectivité pulliérane. Toutefois, il est établi que ce bâtiment et ses annexes jouissent d'un taux d'occupation très faible.

Dès lors, dans le cadre du programme de législature de la Municipalité qui prévoit un renforcement de l'attractivité du centre-ville, nous proposons de prendre les mesures adéquates pour améliorer la rentabilité de ce complexe par une promotion intensive auprès des PME (petites et moyennes entreprises), des associations, sociétés ou groupes divers qui désirent organiser des assemblées, conférences, colloques ou toutes autres formes de manifestations compatibles avec la taille des salles et annexes qui peuvent être mises à disposition. Cette mission pourrait être confiée à un organe extérieur ou à un collaborateur interne qualifié.

Nous prions le Conseil communal de désigner une commission chargée de préavisier sur la prise en considération et le renvoi à la Municipalité.

*Pour l'Union Pulliérane
François Khosrov*